



REMORQUES

Essieux et suspension

- 31. Position du ou des essieux relevables : so
- 32. Position du ou des essieux chargeables : so
- 34. Essieu(x) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente : oui/~~non~~
- 35. Combinaison pneumatique/roues : 255 / 60 R 19.5 143 / 141 J 7.50 8 138

Dispositifs de freinage

- 36. Connexions pour le freinage de la remorque : ~~mécaniques~~/~~électriques~~/pneumatiques/hydrauliques

Carrosserie

- 38. Code de la carrosserie : DA

Dispositif d'attelage

- 44. Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant : e1 00-0145
- 45.1. Valeurs caractéristiques : D : 162 KN / V : / S : / U :

Divers

- 50. Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses : ~~oui~~ (~~classe(s) :~~)/non
- 51. Véhicules à usage spécial : désignation conformément à l'annexe II, partie 5 : so
- 52. Remarques : so



VEHICULES DE CATEGORIE O₃ ET O₄
(Véhicules complets et complétés)

Page 2

Constitution générale du véhicule

1. Nombre d'essieux : 3 et 12 de roues :
- 1.1. Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées : 3 essieu : essieu 1 essieu 2 essieu 3
2. Essieux directeurs (nombre, emplacement) : so

Dimensions principales (en mm)

4. Empattement : 8650 mini / 10650 maxi
- 4.1. Ecartement des essieux : 1-2 :1400 2-3 :1400
5. Longueur : 13700 mini / 15700 maxi
6. Largeur : 2530
7. Hauteur : 1220
10. Distance entre le centre du dispositif d'attelage et l'extrémité arrière du véhicule : 11550 mini / 13550 maxi
11. Longueur de la zone de chargement : 13150 mini / 15150 maxi
12. Porte-à-faux arrière maximal admissible : 3350

Masses (en kg)

13. Masse du véhicule en état de marche : 12860
- 13.1 Répartition de cette masse entre les essieux : 1 : 3343 2 : 3343 3 : 3343
16. Masses maximales techniquement admissibles
- 16.1 Masse en charge maximale techniquement admissible : 45000
- 16.2 Masse techniquement admissible sur chaque essieu : 1 : 12000 ; 2 : 12000 ; 3 : 12000
- 16.3 Masse techniquement admissible sur chaque groupe d'essieux : 39 000 etc.
17. Masses maximales admissibles du véhicules immatriculé/en service prévues pour le trafic national/international :
- 17.1. Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue :
- 17.2. Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu : 1 : 10300 2 : 10300 3 : 10300
- 17.3. Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque groupe d'essieux : 1 ; 2 ; 3 ; etc. so
19. Masse statique maximale techniquement admissible sur le point d'attelage d'une semi-remorque ou d'une remorque à essieu central : 15000

Vitesse maximale (en km/h)

29. Vitesse maximale : 105



REMORQUES

PARTIE I

VEHICULES COMPLETS ET COMPLETES

MODELE A1 – PAGE 1
VEHICULES COMPLETS
CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

Page 1

Le soussigné [Arnaud HEMARD] certifie par la présente que le véhicule :

- 0.1. Marque (raison sociale du constructeur) : VEREM Remorques
- 0.2. Type : VPS3-4
Variante : 2CNTS
Version : 4MV
- 0.2.1. Nom commercial : VPE 32 T
- 0.4. Catégorie de véhicule : 04
- 0.5. Nom et adresse du constructeur : VEREM Remorques
8 rue de l'Orange 89510 Etigny
France
- 0.6. Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires : sur longeron droit du véhicule , les plaques sont rivetées

Emplacement du numéro d'identification du véhicule : sous le col de cygne côté trottoir
- 0.9. Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :
- 0.10. Numéro d'identification du véhicule : VF9VPS34NC3980003

Est conforme à tous égards au type décrit dans la réception (ne9*2007*46*0263*02) délivrée le (03/04/2012)
Peut être immatriculé à titre permanent dans les Etas membres dans lesquels la conduite est à droite/à gauche
et qui utilisent les unités métriques/britanniques pour l'Indicateur de vitesse.

Etigny le 04 Octobre 2012

(signature) :

